

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la salle communautaire de l'église, le lundi 5 juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
M. Alexandre Duval, conseiller no 2 (départ vers 21h03)
M. Pascal Bernier, conseiller no 3
M. Gilles Bernier, conseiller no 5
M. Roger Couture, conseiller no 6

Est absent : Vacance, conseiller no 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Beauchamp.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Linda Langlais, faisant fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-07-109

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en modifiant les sujets suivants :

- 5.8 Demande d'aide alimentaire*
- 5.9 Demande d'achat arrosoir herbicide et herbicide*
- 10.2 Camp de jour- horaire*

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

21-07-110

Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES :

5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de juin 2021 se chiffrent à :13 650,79 \$
- Les factures payées durant le mois de juin 2021 se chiffrent à :10 256,94 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

21-07-111

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2021 au montant de 36 295.97\$.

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

Julie Hébert

5.3 MUNICIPALITE AMIE DES AINES (MADA) -COMITE DE PILOTAGE- CREATION ET CONSTITUTION- APPROBATION

21-07-112

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a accepté par la résolution numéro 20-10-144 de participer à la demande collective avec la MRC des Maskoutains pour la mise à jour de la Politique régionale des aînés et son plan d'action afférent ainsi que de mettre à jour sa politique locale Municipalité amie des aînés (MADA) et son plan d'action afférent;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre sur pied un comité de pilotage MADA, tel que stipulé à l'article 3.3.3 de l'entente Municipalités amies des aînés, avec le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT qu'il est exigé que le comité soit minimalement constitué de deux sièges pour des personnes représentant les aînés, soit des organismes ou des personnes aînées, ainsi qu'un siège pour un élu responsable du dossier aînés de la municipalité;

CONSIDÉRANT que les personnes recommandées ont été consultées et ont déclaré leur intérêt à participer au comité de pilotage MADA;

CONSIDÉRANT que la chargée de projet de la MRC siègera d'office à ce comité et coordonnera les travaux de mise à jour de la politique locale et de son plan d'action avec le comité de pilotage;

CONSIDÉRANT que le mandat du comité de pilotage est la réalisation des étapes de la démarche MADA pour la mise à jour de la politique locale ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la politique des aînés et de son plan d'action;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Pascal Bernier,
Appuyé par M. le conseiller Gilles Bernier,
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPROUVER la création du comité de pilotage MADA, pour la réalisation de la mise à jour de la politique locale Municipalité amie des aînés et son plan d'action ; et

DE NOMMER les membres du comité de pilotage MADA, pour une période de deux ans, à partir de la date de nomination, soit :

Élu responsable des aînés de la municipalité : Madame Marguerite Desrosiers
Représentant administratif de la municipalité : Madame Julie Hébert
Représentant aînés de la municipalité : Monsieur Robert Beauchamp
Représentant aînés de la municipalité : Vacant
Représentant de la MRC des Maskoutains : Élyse Simard, chargée de projet
Représentant du CISSS : Marie-Pier Lévesque St-Onge, organisatrice communautaire

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

5.4 DEMANDE DE SOUMISSION TRAVAUX EN ARBORICULTURE

21-07-113

Considérant que la municipalité a six (6) arbres devant être abattus et essouchés pour cause de maladie (agrile du frêne);

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux et la dépense d'arboriculture au montant de 2 500,00\$ plus taxes par la compagnie Axarbre.

Il est également résolu de lancer un appel d'offre pour le bois coupé.

5.5 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCAL- Projets particuliers d'amélioration – circonscription électorale de Richelieu

La directrice générale adjointe informe le conseil de la compensation de 10 000\$ reçue pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021 sur la recommandation du député, M. Jean-Bernard Emond.

5.6 NOUVEAU PROGRAMME POUR LES BATIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM)

21-07-114

CONSIDÉRANT QUE le nouveau programme d'aide pour les bâtiment municipaux (PRABAM) alloue une somme de 75 000\$ à la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire des travaux de réparations et de rénovations dans l'édifice du garage municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Bernier appuyé par monsieur Alexandre Duval et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu autorise l'utilisation de la compensation de 75 000,00\$ du programme pour bâtiment municipaux pour les travaux de rénovations du garage municipal.

5.7 SYSTÈME DE GESTION DOCUMENTAIRE DES ARCHIVES ULTIMA 2 DE COGINOV-INTENTION

21-07-115

CONSIDERANT que le logiciel de gestion documentaire des archives Ultima 1 ne sera plus supporté par le fournisseur du logiciel Coginov;

CONSIDERANT que la MRC s'intéresse à Ultima 2 un produit comparable;

CONSIDERANT que Ultima 2 transfère toutes les données déjà inscrite dans Ultima 1;

CONSIDERANT que les municipalités doivent montrer leur intention à la MRC des Maskoutains de procéder à la migration des données vers Ultima 2;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alexandre Duval, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner à la MRC des Maskoutains notre intention à la migration des données vers Ultima 2.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

5.8 DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE PAR UN CITOYEN

21-07-116

Considérant le contexte économique et sanitaire particulier causé par la Covid-19;

Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu est sensible aux bien-être de ses citoyens;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Bernier appuyée par monsieur Alexandre Duval et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une somme de 50\$ pour l'aide alimentaire demandé.

5.9 DEMANDE D'ACHAT D'UNE ARROSOIRE POUR L'HERBICIDE ET ACHAT D'HERBICIDE

Le conseil demande à ce qu'une recherche soit faite pour trouver une autre solution que l'herbicide pour l'arrosage des mauvaises herbes.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

6.1 SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUE

Monsieur Alexandre Duval, chef sécurité incendie, donne des informations sur le schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Nous sommes en attente de la version final pour adoption.

7. TRANSPORT ROUTIER :

7.1 RATIFIANT-PLAINTÉ RECUE ET NON-CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION DE PIERRE 0 3/4 MUNICIPALE POUR LE 4^E RAND SUD.

21-07-117

CONSIDÉRANT QU'une plainte a été reçue au bureau municipal concernant que le contrat accordé ne respecte pas le devis demandé;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé l'avis d'un ingénieur de vérifier la catégorie de pierre associé au contrat octroyé et qu'il est vrai que cette catégorie de pierre ne respecte pas le devis demandé;

CONSIDÉRANT que le soumissionnaire ne peut satisfaire à nos exigences concernant la catégorie de pierre;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retirer le contrat octroyé au mois de juin à Germain Blanchard Ltée et d'attribuer le contrat de la pierre pour le 4^e Rang Sud à Carrière St-Dominique, 2^e soumissionnaire, pour le prix de 23,26 \$ la tonne métrique pour près de 768 tonnes métriques de pierre.

7.2 DEMANDE DE SOUMISSION LIGNAGE DES ROUTES

21-07-118

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit effectuer le lignage des routes sur tout le territoire;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux de lignage des routes au montant de 5 574,00\$ plus taxes par la compagnie Lignes Maska.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

7.3 DECOMPTE PROGRESSIF #1 TRAVAUX DE PAVAGE RANG BORD-DE-L'EAU-SUD

21-07-119

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le premier décompte progressif au montant de 187 708,79\$ plus taxes à R. Guilbault Construction Inc. pour les travaux de pavage du rang Bord-de-L'Eau Sud.

8. HYGIÈNE DU MILIEU :

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juin 2021. Un (1) avis d'infraction a été donné. Aucune plainte n'a été reçue.

Quatre (4) permis ont été émis ; soit un (1) permis de rénovation, un (2) permis de piscine et un (1) permis de démolition pour des travaux évalués à un montant de 23 000,00 \$.

10. LOISIRS ET CULTURE :

10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

L'activité Queue de Castor a été un succès, environ 500,00 \$ sera remis au comité des Loisirs de St-Marcel.

Le camp de jour a débuté avec 6 inscriptions.

10.2 CAMP DE JOUR

21-07-120

Considérant le constat de nombreuses heures effectuées par les employés du camp de jour par madame la conseillère Marguerite Desrosiers, et ce, pour l'inscription de six enfants;

Considérant que celle-ci désire expliquer le procédé d'alternance des heures pour les employés du camp de jour;

Considérant qu'il est aussi proposé de faire des heures beaucoup plus réduites pour les employés soit environ sept (7) heures ou moins par jour;

En conséquence, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les changements proposés à l'horaire des employés du camp de jour.

Il est également résolu que le code d'éthique soit réexpliqué à la ressource en loisirs concernant les liens apparentés.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

11. POINT D'INFORMATION :

- 1.1 Entente partie 11-Entente intermunicipale service juridique-Rappel procédure
- 11.2 Récupération de masques de procédure-Le Recycleur École St-Marcel-Remerciement
- 11.3 Lettre de madame la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- 11.4 Résolution #21-06-228-Cours d'eau décharge des 15 du haut du 3^e rang, Branche #1-Appels d'offres autorisation (MRC des Maskoutains)
- 11.5 Résolution #21-06-224-Aéroport de Saint-Hyacinthe-Rapport final de l'étude de faisabilité-Suite-Autorisation (MRC des Maskoutains)
- 11.6 Résolution #21-06-195-MRC de Portneuf-Assouplissements à la Loi sur les ingénieurs-Appui (MRC des Maskoutains)

12. SUJET DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-07-121

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h24.

Maire

Directrice générale adjointe